

# Coalition Large de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (CLASSE)

Coordonnées du bureau de l'ASSÉ

Téléphone : 514-390-0110

Site Internet : [www.asse-solidarite.qc.ca](http://www.asse-solidarite.qc.ca)

Adresse : 2065 Parthenais local 383, Montréal, Québec, H2K 3T1

**Cahier de préparation pour les délégations**

Mise à jour : Lundi le 12 mars 2012

**Congrès de la CLASSE**

Samedi le 17 mars 2012

**Lieu :**

Détails à venir

**Frais de participation :**

Détails à venir

**Association étudiante hôte :**

Détails à venir



# Proposition d'ordre du jour

1. Le Conseil exécutif propose l'ordre du jour suivant :

- 0.0 Ouverture
- 1.0 Procédures
  - 1.1 Praesidium
  - 1.2 Présentation du déroulement du Congrès et des procédures
  - 1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour
  - 1.4 Adoption du procès-verbal
- 2.0 Accueil des associations membres de la CLASSE
- 3.0 Bilans
  - 3.1 Comités et Conseils
  - 3.2 Associations étudiantes
- 4.0 Finances
- 5.0 Revendications
- 6.0 Femmes
- 7.0 Plan d'action
  - 7.1 Grève
  - 7.2 Manifestations et actions
  - 7.3 Négociations
- 8.0 Élections
  - 8.1 Comités et Conseils de la CLASSE
    - 8.1.1 Présentation
    - 8.1.2 Plénière
    - 8.1.3 Scrutin
- 9.0 ASSÉ
  - 9.1 Accueil des nouveaux membres
- 10.0 Prochains Congrès de la CLASSE
- 11.0 Avis de motion
  - 11.1 Dépôt des avis de motion
  - 11.2 Traitement des avis de motion
- 12.0 Varia
- 13.0 Levée

## **Table des matières**

Non disponible.

# Propositions

## 1.0 Procédures

### 1.2 Présentation du déroulement du Congrès et des procédures

1. Le Conseil exécutif propose une présentation de 10 minutes des procédures faite par le praesidium.

### 1.4 Adoption du procès-verbal

1. Le Conseil exécutif propose l'adoption du procès-verbal du Congrès du 10 mars 2012.

## 2.0 Bilan

### 2.1 Comités et Conseils

1. Le Conseil exécutif propose une présentation de 5 minutes du bilan des activités du Conseil exécutif suivi d'une période de questions de 5 minutes.

2. Le Conseil exécutif propose une présentation de 5 minutes du bilan des activités de chacun des Comités et Conseils suivie d'une période de questions 5 minutes.

### 2.2 Associations étudiantes

1. Le Conseil exécutif propose un tour de table des associations avec limite des tours de parole à 3 minutes sur :

- Le vote de grève et de reconduction
- Mobilisation pour actions locales
- Mobilisation pour actions nationales

## 4.0 Finances

1. Le Conseil exécutif propose une présentation de 10 minutes de l'État des finances de la CLASSE.

2. Le Conseil exécutif propose que l'on reconsidère l'adhésion à la CLASSE des associations en défaut de paiement de contributions.

## 5.0 Revendications

1. L'AGÉCoV propose que la CLASSE revendique la légitimité des actions directes et de la désobéissance civile comme moyen de pression.

2. *Considérant que la CLASSE dénonce la brutalité policière;*

*Considérant que les forces policières ont de plus en plus recours à la violence lors de manifestations étudiantes.*

L'AGÉCoV propose que la CLASSE dénonce publiquement les pratiques violentes et répressives des forces policières lors des manifestations et actions.

3. *Considérant que la CLASSE s'est positionnée pour une éducation gratuite, de qualité, laïque, publique, accessible et non-discriminatoire.*

L'AGÉCoV propose que la CLASSE soit solidaire envers les mouvements étudiants et sociaux partageant nos principes à travers le monde;  
Que la CLASSE dénonce la présente transformation mondiale du système d'éducation.

1. Le Conseil exécutif propose une présentation de 10 minutes de l'Avis du Conseil Supérieur en Éducation sur l'Assurance Qualité en éducation.

## 6.0 Femmes

1. Le Conseil exécutif propose une plénière de 30 minutes sur les activités des comités femmes locaux et sur les moyens de stimuler la réflexion féministe sur les campus.

## 7.0 Plan d'action

### 7.2 Manifestations et actions

1. Le Conseil exécutif propose une présentation de 15 minutes de l'état de la préparation de la manifestation nationale du 22 mars 2012.

2. *Considérant que la FECQ et la FEUQ n'ont pas consulté la CLASSE avant d'annoncer, par communiqué de presse, la tenue d'une manifestation conjointe le 22 mars;*

*Considérant que la FECQ et la FEUQ ont par le fait même violé la souveraineté démocratique de la CLASSE et violé une décision de congrès qui visait à organiser la manifestation sur nos propres bases;*

*Considérant que la FECQ n'a pas respecté la clause de non-dénonciation, qu'elle avait pourtant accepté de signer;*

*Considérant que la FEUQ a refusé de signer les trois clauses d'entente minimale;*

*Considérant que la FECQ et la FEUQ ne sont pas représentatives du mouvement de grève qui se construit actuellement.*

Que la CLASSE ne reconnaisse pas la FECQ et la FEUQ comme organisatrices légitimes de la manifestation du 22 mars débutant à la Place du Canada ;

Que la CLASSE ne respecte pas le trajet décidé unilatéralement par la FECQ et la FEUQ ;

Que la CLASSE ne reconnaisse pas la FECQ et la FEUQ comme interlocutrices légitimes du mouvement étudiant ;

Que la CLASSE mette de l' avant cette position dans l'espace public .

*(Mise sur table et non reprise à la fin du point au Congrès du 10 mars 2012)*

### 7.3 Négociations

1. L'AGÉCoV propose que le Comité de négociation de la CLASSE négocie les clauses suivantes avec le gouvernement:

- Un retour aux frais de scolarité de 2007 accompagné d'un gel,
- L'annulation des coupures budgétaires dans les cégeps, suivie d'un réinvestissement dans les cégeps
- Une amélioration du système d'AFE
- Une réglementation des frais de scolarité pour les étudiants internationaux et les étudiantes internationales pour une égalité avec les étudiantes et étudiants du Québec.